



Brest, le 7 décembre 2020

A l'ensemble des Députés de France,

Objet : Primo entrants aux annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage

Madame, Monsieur le député, au nom de l'Association Les Gens du Spectacle, je reprends la plume pour soulever le cas des oubliés au nombre de **20258** !

C'est le nombre des primo accédants : les nouveaux acteurs de la Culture, la relève de nos métiers ainsi que tous nos collègues qui n'ont pas atteints le nombre d'heures pour renouveler leur régime qui sont touchés de plein fouet !!

Ce courrier est uniquement pour eux, un APPEL, un SOS car ils n'ont plus rien, Le RSA pour les mieux lotis ! La crise Sanitaire a fait basculer **nos 20 258 Collègues** sous le seuil de pauvreté. Nous demandions déjà en mars dernier à ce qu'ils soient pris en compte et que leur statut soit validé à hauteur de **200 heures** afin qu'ils puissent bénéficier au même titre que nous tous, de la prolongation de l'année blanche. En effet nos collègues qui ont obtenu ces 200 heures auraient du facilement validé leur statut, nous vous rappelons que l'arrêt du travail a démarré juste avant la meilleure saison Printemps Eté 2020, nous tous intermittents du spectacle vivant faisons la majorité de nos heures durant ces saisons.

Madame, Monsieur le député, merci de porter cette parole en plus au lieu afin que le nécessaire soit fait. Il en va de **20258 personnes** qui sont au même titre que nous tous, des familles avec des enfants et des bouches à nourrir !

Pour que la reprise de la Culture se passe au mieux et efficacement nos collègues **20258 personnes** seront nécessaires et indispensables, il est essentiel d'éviter de perdre définitivement des personnes formées qualifiées avec de l'expérience.

Vous remerciant à l'avance de votre action dans le combat qui nous anime, et restant à votre entière disposition pour échanger sur une solution concrète, je vous prie de bien vouloir accepter Madame, Monsieur le député de l'assurance de notre plus haute considération.

Olivier Simenhaus

LES GENS DU SPECTACLE

Association loi 1901 – non assujettie à la TVA
1, keravel – 22200 Pommerit le Vicomte
Tel : 06 77 42 01 27 - <https://lesgensduspectacle.fr>
N°SIRET : 888 364 023 00018 – Code APE 9492Z